

# Non, les retraités ne sont pas des nantis !



Marie-Jo RIVAT  
Secrétaire de  
l'UTR-CFDT01

Avec l'arrivée de l'automne, c'est la reprise des activités syndicales qui vont être abordées dans ce nouveau « Liaison ».

Le gouvernement actuel a annoncé une hausse de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) de 1,7% au 1er janvier 2018 pour

compenser la suppression des cotisations maladie et chômage pour les salariés et l'abattement prévu pour les travailleurs indépendants.

## Aucune compensation pour les retraités !

Le transfert des cotisations salariales vers la CSG augmentera quelque peu le pouvoir d'achat de ces derniers. Mais aucune compensation pour les retraités !

Pourtant, depuis plusieurs années, les retraités participent aux solidarités intergénérationnelles pour le redressement des comptes sociaux. De ce fait leur pouvoir d'achat a été impacté par la stagnation des pensions depuis 2013, la fiscalisation de la majoration de pensions pour enfants et la suppressions de la demi-part fiscale pour les personnes seules.

Le précédent gouvernement a permis aux salariés du privé de bénéficier de la généralisation de la couverture maladie complémentaire, les retraités, quant à eux, sont toujours en attente d'une aide qui diminuerait le coût des assurances complémentaires.

## Dans ce contexte, la CFDT Retraités s'oppose à la hausse prévue de la CSG.

Elle est en phase avec la confédération sur le financement de la protection sociale : les revenus de remplacement (prestations de retraites, chômage, accidents du travail, maladies professionnelles) doivent être financés par les cotisations car elles sont en

rapport direct avec les salaires ou l'ancien salaire. En revanche, les prestations universelles et de solidarité (maladie, famille, logement, exclusion, dépendance...) relèvent d'un financement par la fiscalité.

## Une Semaine Bleue 2017 revendicative !

Ces informations, extraites de l'éditorial de Daniel Rabardel dans le Retraité Militant d'août-septembre 2017, ont été la base de nos actions locales menées pendant la "Semaine Bleue" : distribution de tracts sur les marchés de Bourg, cartes postales signées avec rappel de nos revendications à l'attention du président de la république, rencontre avec des élus et lettre aux médias.

Dans le même temps, le 3 octobre nous avons organisé une rencontre des « aidants » pour leur permettre d'échanger sur la prise en charge des personnes âgées à domicile ou en établissements.

## Rencontre avec le syndicat Santé CFDT

Nos liens avec le syndicat santé des actifs continuent, devant la situation des EHPAD, des structures en souffrance sous les feux de l'actualité, nous avons programmé une réunion avec le personnel de ces établissements et les familles de résidents.

Nous avons aussi montré notre solidarité avec les agents des fonctions publiques en participant aux manifestations du 10 octobre.

Je vous souhaite bonne lecture.

Marie-Jo Rivat

Journal de l'UD-CFDT de l'Ain  
supplément de l'U.T.R.  
Cp : 1109505403  
Maison des syndicats  
3 impasse Chanut  
01000 Bourg en Bresse  
tel : 04 74 22 31 85  
Directeur de la publication : Patricia Favier